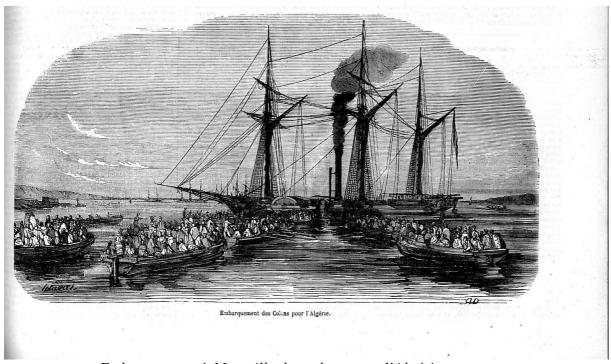
DESTINATION MARENGO: 2ème partie



Embarquement à Marseille des colons pour l'Algérie

Revenons maintenant au convoi qui porte le numéro 12 dans l'ordre chronologique et qui concerne la famille BARTHELEMY, famille composée de Jean Joseph Simon Théophile, le père, 37 ans, Marie Louise Emilie Marguerite LETELLIER, la mère, 26 ans, et Françoise Amélie Agathe Fany, la fille de 5 ans. Leur convoi va quitter par beau temps le quai de l'Île Saint-Louis à Paris le jeudi 19 novembre 1848 pour arriver le 8 décembre en rade de Cherchell, la traversée de la Méditerranée s'étant effectuée à bord du « *Cacique* ». Comme le dit le « *Moniteur Algérien* » du 15 décembre, le débarquement s'est fait par un temps magnifique, l'état sanitaire était excellent ; le 12^{ème} convoi est destiné à occuper les villages de Marengo et de Novi, à l'est et à l'ouest de Cherchell.



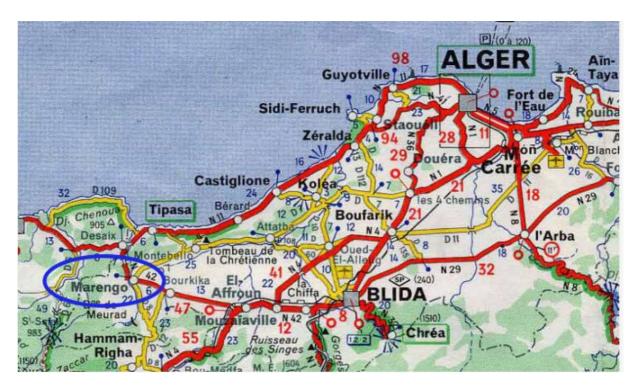
N°26 : Les Côtes d'Afrique





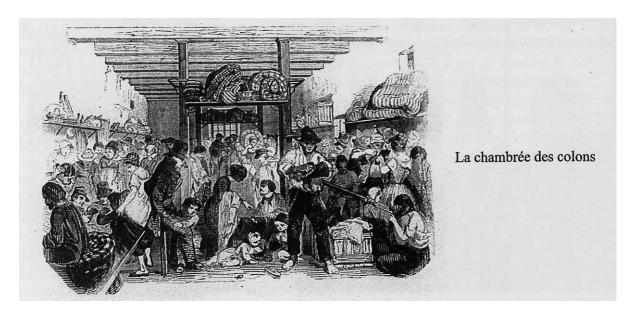
Les BARTHELEMY vont s'installer à Marengo... Ils ont le titre de propriété numéro 146 pour 8 ha, 08 a, 00 ca de terre. Il s'agissait là d'une région marécageuse et insalubre où paludisme et choléra régnaient en maîtres, peuplée de quelques rares tribus guerrières,

couverte de broussailles et de palmiers nains! Pratiquement rien n'est prévu pour nos immigrants qui ne trouvent aucune infrastructure pour les accueillir. L'armée à la charge de les encadrer afin qu'ils construisent eux-mêmes leurs futurs logements. Le capitaine du génie Victor de Malglaive a simplement pu faire aménager deux baraquements : les femmes et les enfants sont entassés dans le premier, les hommes couchent sous la tente, l'eau est très rare et son partage entraine rixes et disputes. Ces conditions d'hygiène épouvantables vont entrainer dans les 12 premiers mois la disparition d'un quart de la population!

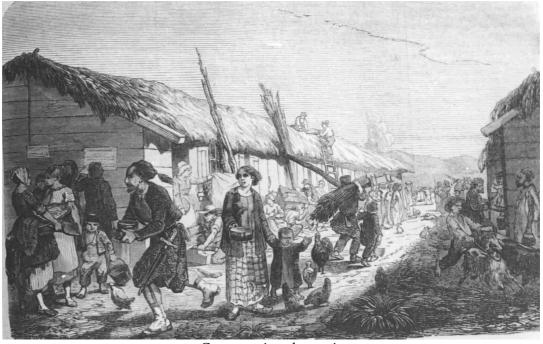




Certains capitaines de villages font régner une discipline de fer, tel que celui du village de Saint-Cloud : "Je concède des terrains, je paie les colons, je fais planter des arbres, j'achète des bœufs, je suis en un mot le souverain absolu de la commune. Je mets les gens en prison sans jugement, élargis les prisonniers lorsque cela me fait plaisir, propose l'expulsion des colons paresseux".



Dès le départ, le sous-directeur fait clairement comprendre à ces civils, qui sont montés sur les barricades, qu'ils sont à sa merci. A leur arrivée, on leur impose un matricule et un livret. On leur attribue trois baraques, sans planchers ni cloisons, ni cheminées, ni bancs, ni tables. On avait promis aux arrivants une maison en maçonnerie. Comme ustensiles de cuisine, une gamelle et une marmite étaient distribuées à chaque famille, par « indulgence » ! Levés au son du clairon, les colons étaient conduits militairement au travail. Il s'agissait pour chacun de construire sa maison et défricher son lot de terre.



Construction des maisons